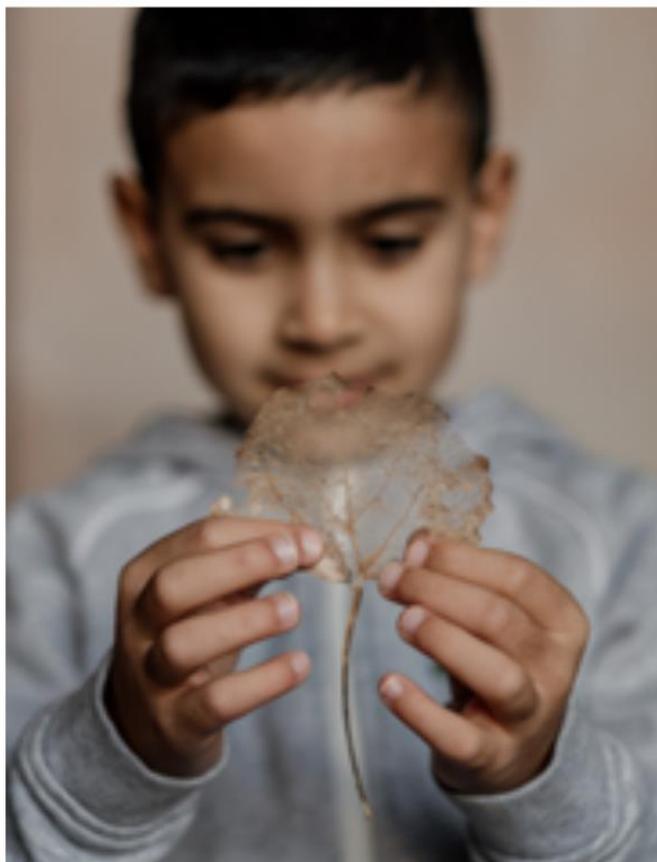


## Objectif 2: L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants



## Session sur la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale de tous les enfants

### Conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants



PRÉSIDENCE DU / PRESIDENCY OF  
**LUXEMBOURG**  
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE  
11/2024 - 05/2025



# La lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale de tous les enfants

## ***Comment les systèmes de protection des droits de l'enfant en Europe peuvent-ils être mis à profit pour relever les défis de la pauvreté et de l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les enfants en Europe ?***

La pauvreté et l'exclusion sociale<sup>1</sup> sont de grands et croissants défis auxquels sont confrontés les enfants en Europe<sup>2</sup>. Relever ces défis est essentiel pour garantir l'égalité des chances et l'inclusion sociale - le deuxième objectif prioritaire de la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant](#) (2022-2027). Les enfants les plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale sont souvent l'objet de formes de discrimination multiples et croisées, comme, par exemple, les enfants en situation de handicap, les enfants migrants, les enfants de familles monoparentales, les enfants Roms ou les membres d'autres minorités ethniques et raciales.

Bien qu'ils soient chronologiquement plus proches de la crise de COVID-19, les impacts actuels de la crise du pouvoir d'achat en Europe sont liés et ont été exacerbés par les héritages des crises financières et économiques de la fin des années 2000. Ceci est notamment dû à l'érosion des systèmes de protection sociale causée par les politiques d'austérité fiscale adoptées au niveau national et promues au niveau supranational en réponse à ces crises. En outre, la crise du pouvoir d'achat s'est déroulée parallèlement au conflit ukrainien (et y est fortement liée), tout en s'inscrivant dans le contexte d'une crise climatique qui ne cesse de s'aggraver. Toutes ces crises se combinent pour former une polycrise accroissant et ancrant la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants en Europe, impactant directement l'exercice des droits humains des enfants, qu'ils soient de nature sociale, politique, civile, économique, culturelle ou environnementale.

La pauvreté et l'exclusion sociale des enfants sont des causes potentielles de violation des droits de l'enfant (par les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants sur l'exercice de leurs droits) et sont une conséquence potentielle de ces violations (via la pauvreté des enfants résultant de l'incapacité à garantir leurs droits). Elles constituent également, en elles-mêmes, une violation d'un large éventail de droits de l'enfant. Ce dernier point se manifeste avec une clarté particulière dans le cadre du Conseil de l'Europe, où la [Charte Sociale Européenne](#) inclut expressément le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale (article 30) et le droit des enfants à une protection sociale, juridique et économique (article 17)<sup>3</sup>. En conséquence, les organes politiques du Conseil de l'Europe, notamment l'[Assemblée parlementaire](#) (APCE) et le [Comité des ministres](#) (CM), ont abordé la question de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants dans une perspective fondée sur les droits.

---

<sup>1</sup> La pauvreté des enfants est généralement conceptualisée en termes monétaires ou multidimensionnels. Les définitions de la pauvreté monétaire se rapportent aux revenus ou aux dépenses par rapport à des normes absolues ou relatives. L'approche multidimensionnelle de la pauvreté implique la conceptualisation de la pauvreté comme un refus de choix et d'opportunités en raison d'un manque de ressources conduisant à l'exclusion sociale. Le Comité européen des droits sociaux et le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies utilisent ces deux conceptions de la pauvreté des enfants pour leurs travaux dans ce domaine.

<sup>2</sup> En février 2024, environ 1 enfant sur 4 au sein de l'Union européenne (UE) était menacé de pauvreté et d'exclusion sociale – soit un nombre stupéfiant de 20 millions d'enfants dans les 27 États membres de l'UE (« Situation des enfants dans l'Union européenne 2024 : Policy Brief 1 : Child Poverty » (UNICEF, 2024) - <https://www.unicef.org/eu/media/2571/file/Child%20poverty%20brief.pdf> (en anglais seulement).

<sup>3</sup> La Charte Sociale Européenne comprend également un large éventail d'autres droits liés à la pauvreté, tels que le droit à la sécurité sociale (article 12), le droit de la famille à une protection sociale, juridique et économique (article 16), le droit au logement (article 31) et le droit à la protection de la santé (article 11).

## Objectif de la session

Face à ce problème structurel bien ancré auquel sont confrontés les enfants dans tous les États membres du Conseil de l'Europe, il est urgent de se pencher sur la manière dont les protections des droits internationaux dont jouissent les enfants en Europe peuvent être exploitées pour apporter des solutions à la pauvreté et à l'exclusion sociale des enfants.

Comment ces normes peuvent-elles servir de cadre pour la législation, les politiques publiques et de ressources fondamentales à la prise de décision pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants ? Comment mieux les utiliser – via une action juridique, un plaidoyer politique, une action directe et d'autres initiatives – pour garantir la responsabilité lorsqu'elles ne sont pas respectées dans les situations touchant à la pauvreté infantile ? Principalement, compte tenu de l'expérience vécue et de l'expertise des enfants, comment garantir leur point de vue et leur participation aux travaux et processus de lutte contre la pauvreté aux niveaux national et international ?

En réunissant une série d'experts internationaux, y compris des jeunes experts, cette session cherche à répondre à ces questions. Cette session visera ainsi à stimuler les efforts des acteurs du Conseil de l'Europe, des décideurs politiques nationaux et d'autres parties prenantes clés pour garantir une Europe sans pauvreté infantile.

## Informations pratiques

<b>Session</b>	<b>Lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale de tous les enfants</b>
<b>Objectif de la Stratégie</b>	Objectif 2 - L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants
<b>Jour et heure</b>	Jeudi 3 avril, 10h30-13h00
<b>Lieu</b>	Bâtiment Agora, Conseil de l'Europe
<b>Salle</b>	G02 et en ligne
<b>Langues</b>	Anglais et français

# Programme

10h30	<b>Introduction et Modération</b> : <i>Saskia Kluit, Présidente de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE, co-organisatrice de la session</i>
10h35	<b>I. Propos introductifs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mots de bienvenue</b> – <i>Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des Droits sociaux, co-organisatrice de la session</i></li><li>• <b>Aperçu de la pauvreté des enfants en Europe</b> - <i>Olivier de Schutter, / Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté</i></li><li>• <b>Jeune</b> partageant son expertise basée sur son vécu - <i>Amirali Arian</i></li></ul>
11h00	<b>I. Cadres, mécanismes et solutions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'est-ce que les droits des enfants offrent en termes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants ?<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des Droits sociaux</i></li><li>- <i>Benoit van Keirsbilck, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Directeur DCI Belgique</i></li></ul></li></ul>
11h20	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comment les droits des enfants peuvent-ils être utilisés pour garantir la responsabilisation et changer les situations où les enfants vivent dans la pauvreté et l'exclusion sociale ?<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Karolina Babicka, Commission Internationale de Juristes</i></li><li>- <i>Rafael Cid, Gentium</i></li></ul></li></ul>
11h40	→ <b>Q&amp;A/Discussion avec les participants</b>
12h00	<b>II. Cadres, mécanismes et solutions (continuation)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comment les droits des enfants peuvent-ils être utilisés pour promouvoir des solutions à la pauvreté et à l'exclusion sociale des enfants dans la législation, les politiques et l'élaboration du budget ?<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Pierre-Alain Fridez, membre de l'APCE</i></li><li>- <i>Marguerite Krier, coordinatrice de la Garantie européenne pour l'enfance au Luxembourg et membre du CDEF</i></li><li>- <i>Emma Archbold, Children's Rights Alliance - Irlande/Eurochild</i></li></ul></li></ul>
12h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comment garantir l'opinion et la participation des enfants dans les travaux et les processus de lutte contre la pauvreté aux niveaux national et international ?<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Mieke Visser-Schuurman, Eurochild</i></li></ul></li></ul>
12h40	→ <b>Q&amp;A/Discussion avec les participants</b>
13h00	<b>Fin de la session</b>